

Syndicats et **Travail des Enfants**

Brochure 3

Documentation et informations sur le travail des enfants

*Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le
travail des enfants
Projet INT/96/M06/NOR*

*Bureau des Activités pour les Travailleurs
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL*

La présente brochure fait partie des sept brochures qui constituent la série “Syndicats et Travail des Enfants”. Ces brochures ont été rédigées durant l’année 2000, dans le cadre du projet BIT/ACTRAV intitulé *Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants (INT/96/M06/NOR)*, commandité par le gouvernement de la Norvège.

Cette série de brochures est composée comme suit:

1 Guide des brochures

2 Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants

3 Documentation et informations sur le travail des enfants

4 Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants

5 La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants

6 Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants

7 La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants

Leur publication n’a pas valeur de caution par le BIT. L'utilisateur est invité à copier, citer, adapter et traduire ces documents à des fins non commerciales et à les adapter à ses activités d'éducation et de formation. Toutefois, le BIT ne saurait être tenu responsable d'une telle nouvelle publication.

Prière de mentionner la source et d'envoyer une copie de la reproduction au Bureau des activités pour les travailleurs, au BIT.

Nous avons fait tout notre possible pour prendre contact avec les détenteurs de droits d'auteur en ce qui concerne les documents reproduits dans les brochures, mais nous apprécierions qu'on nous signale les éventuelles sources non identifiées..

La mention de noms de sociétés et de produits et procédés n’a pas valeur de caution par le Bureau international du Travail.

Pour de plus amples renseignements sur le projet, prière de s'adresser au:

Bureau des Activités pour les Travailleurs
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 GENÈVE 22
Suisse

Adresse électronique: actrav@ilo.org

<http://www.ilo.org> (ACTRAV/Activité Générale/Travail des enfants)

Préface

Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) du BIT s'occupe depuis de nombreuses années du développement écologiquement durable et du travail des enfants en aidant les syndicats à élaborer et à mettre en oeuvre leurs propres politiques et plans d'action.

Le travail des enfants est un domaine vaste et complexe, et beaucoup de groupes différents se consacrent à son élimination, c'est pourquoi les publications parues sur ce sujet sont nombreuses.

Alors, pourquoi avons-nous besoin d'autres publications?

Comme pour la question du développement écologiquement durable, les syndicats ont demandé de la documentation traitant de la question du travail des enfants du point de vue spécifique des travailleurs et de leurs organisations.

Cette série de brochures se veut un guide récapitulatif à l'intention des militants syndicaux qui ont décidé de s'impliquer dans le travail des enfants et veulent des informations pour les mettre sur la bonne voie.

Vous, lecteur, participez peut-être aux travaux syndicaux à de nombreux niveaux: dans le cadre d'un centre national, d'un syndicat national, de la structure régionale ou locale d'un centre national ou d'un syndicat national, ou en tant que militant dans une entreprise ou un service public tel qu'une école ou un hôpital.

Le niveau auquel vous travaillez n'a pas d'importance, ni le poste que vous occupez, ni la question de savoir si vous êtes un permanent du syndicat ou un militant bénévole, délégué du personnel ou secrétaire de section. À tout niveau, à tous les postes syndicaux, vous pouvez contribuer à la lutte contre le travail des enfants. Cette lutte en vaut la peine. C'est un combat en faveur des droits fondamentaux de l'homme: le droit de l'enfant à recevoir une éducation et à avoir une enfance. C'est une question qui concerne les syndicats car elle concerne l'emploi des adultes

Vous pouvez utiliser ces textes comme documents de travail. Souvent, vous penserez à des choses que vous avez à faire. Notez-les, puis entreprenez l'action appropriée.

Avant tout, ces documents sont des outils qu'il faut utiliser.

Ces brochures comportent des listes récapitulatives, des points d'action, des citations, des études de cas et différents renvois.

Elles sont le fruit d'un processus collectif, animé par les syndicats eux-mêmes. Des projets ont été rédigés et envoyés à de nombreuses organisations syndicales aux fins de recueillir leurs observations et testés dans plusieurs ateliers en Afrique et en Asie. Ils ont ensuite été révisés, compte tenu de ces observations, dans le cadre d'un petit atelier à Genève. Une autre révision a eu lieu avant le processus final de publication.

Genève, 2000



Else-Marie Osmundsen
Conseiller technique en chef
Bureau des Activités pour les Travailleurs, BIT

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Table des matières

Pourquoi les syndicats ont-ils besoin d'informations sur le travail des enfants?	1	1
De quelles informations avons-nous besoin?	2	2
◆ Sources d'informations	2	
◆ L'existence et la nature du problème du travail des enfants	3	
◆ L'étendue du problème du travail des enfants	3	
◆ L'attitude vis-à-vis du problème du travail des enfants	4	
◆ Les raisons pour lesquelles les enfants travaillent	4	
◆ La législation	5	
◆ Les actions déjà entreprises pour lutter contre le travail des enfants	5	
◆ L'existence de ressources humaines et financières pour s'attaquer au problème du travail des enfants	5	
Comment rassembler des informations	6	3
◆ Enquêter sur les données de fait	6	
◆ Identification des sources d'information	6	
◆ Utilisation des structures syndicales	6	
◆ Études qualitatives	6	
Paramètres importants aux fins de l'analyse	10	4
Recherche	11	5
Méthodes	12	6
◆ Enquêtes nationales sur le travail des enfants	12	
◆ Méthode d'évaluation rapide	13	
◆ Enquêtes de référence	14	
Ce que les syndicats peuvent faire des informations sur le travail des enfants	15	7
Sujets de discussion	16	

Pourquoi les syndicats ont-ils besoin d'informations sur le travail des enfants?

1



Photo F. Moleres

Pourquoi les syndicats ont-ils besoin d'informations sur le travail des enfants? C'est une question qu'on peut se poser. Pour élaborer des politiques appropriées et des plans efficaces afin d'entreprendre des actions effectives contre le travail des enfants, les syndicats ont besoin de rassembler des informations détaillées et crédibles sur l'incidence du travail des enfants. Par son contact direct avec les marchés du travail et son réseau étendu d'adhérents et de permanents, le mouvement syndical occupe une position unique pour aller à la source même du problème du travail des enfants et enquêter sur les données de fait.

Enquêter sur le travail des enfants aidera le mouvement syndical et les autorités nationales à concevoir des politiques et des plans et, surtout, à entreprendre des actions appropriées et efficaces pour éliminer le problème du travail des enfants. Il est essentiel d'être informé pour élaborer une campagne syndicale.

C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de l'exploitation des enfants sur le marché du travail. Le travail des enfants n'est pas d'une nature unique, il se présente sous de nombreuses formes, dont certaines sont difficiles à identifier et cachées aux yeux du public. Sans une compréhension claire de ce qui constitue le travail des enfants, sans savoir où, comment et pourquoi il se produit, il demeurera impossible de lutter efficacement contre ce problème.

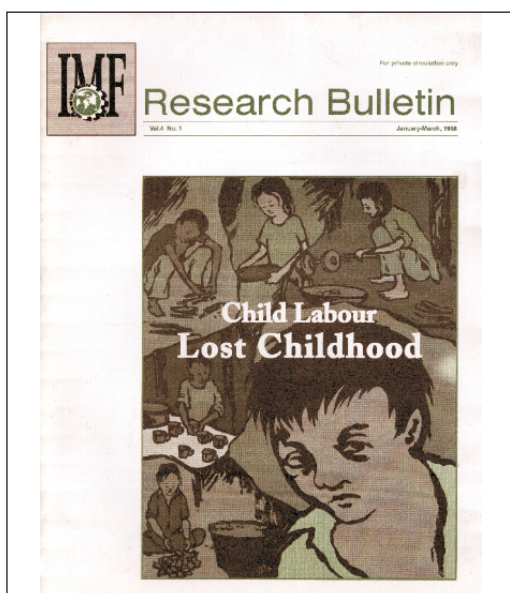
De quelles informations avons-nous besoin?

Avant d'entreprendre une action pour recueillir des informations ou procéder à une enquête sur le travail des enfants, il importe de savoir quel type d'informations serait utile. On trouvera ci-après une liste des informations de base nécessaires:

Sources d'informations

La première étape consiste à identifier les institutions ou les organisations qui disposent de renseignements factuels sur la situation du travail des enfants dans votre pays ou votre région. Il s'agit notamment des sources suivantes:

- ✓ Organisations internationales: BIT, UNICEF, UNESCO et Banque mondiale.
- ✓ Gouvernement national: Ministère du travail, autres ministères ou bien office national de la statistique.
- ✓ Organisations de travailleurs et d'employeurs: nationales, locales ou internationales.
- ✓ Organisations d'enseignants.



Data Bank

State-wise distribution of child workers (0-14) age group according to 1971, 1981 and 1991 census

S.No. State/Territories	Child workers in the age group 0-14 (in lakhs)		
	1971	1981	1991
1. Andhra Pradesh	1,27,443	1,90,372	1,57,479
2. Assam	53,039	44	210,314
3. Bihar	1,22,519	1,01,044	79,444
4. Gujarat	1,01,861	1,06,513	1,71,627
5. Haryana	1,15,406	1,14,487	1,00,500
6. Himachal Pradesh	17,344	19,624	30,771
7. Jammu and Kashmir	4,407	2,443	4
8. Karnataka	498,719	1,15,582	404,759
9. Kerala	111,861	12,284	34,380
10. Madhya Pradesh	1,11,513	1,41,847	1,01,180
11. Maharashtra	1,08,357	1,57,754	1,00,447
12. Meghalaya	34,380	34,375	14,478
13. Mizoram	30,443	14,112	60,789
14. Nagaland	12,716	16,497	15,106
15. Odisha	1,01,417	1,02,291	1,02,209
16. Punjab	1,22,715	2,14,539	1,54,141
17. Rajasthan	547,309	1,14,047	1,00,522
18. Sikkim	1,661	9,361	5,244
19. Tamil Nadu	713,305	1,01,180	1,02,209
20. Tripura	12,490	24,266	12,504
21. Uttar Pradesh	1,26,511	1,41,847	1,01,180
22. West Bengal	1,11,843	1,00,447	1,00,447
23. Andaman & Nicobar Islands	172	1,308	748
24. Arunachal Pradesh	17,513	17,513	11,452
25. Chandigarh	1,061	1,061	1,061
26. Chhattisgarh	3,040	3,040	3,040
27. Dadra	1,030	25,717	36,000
28. Daman & Diu	2,091	9,374	741
29. Goa	3,039	741	4,050
30. Lakshadweep	44	44	17
31. Manipal	44	4,314	4,314
32. Pondicherry	3,039	3,039	3,039
Total	15,71,587	13,64,372	14,41,143

Source: Census of India, 1991



Photo F. Molerès



L'existence et la nature du problème du travail des enfants

L'étendue du problème du travail des enfants

- ✓ Établissements d'enseignement.
- ✓ ONG locales, nationales et internationales.
- ✓ Où le travail des enfants est-il situé géographiquement?
- ✓ Dans quels secteurs est-il prévalent?
- ✓ Les enfants qui travaillent appartiennent-ils à certains groupes ethniques?
- ✓ Quel est le niveau économique général et le revenu des parents?
- ✓ Les filles sont-elles plus affectées que les garçons, ou bien l'inverse?
- ✓ À quoi ressemblent les conditions de travail?

Nombre de pays ne disposent d'aucune estimation, et les chiffres existants n'incluent pas toujours tous les enfants qui travaillent. Les méthodes traditionnelles de recueil de statistiques sont fondées sur les réponses des employeurs, et il y en a, surtout dans le secteur informel, qui ne fournissent pas ces réponses.

Il est très important de disposer de statistiques nationales et locales pour comprendre le problème spécifique national et local. C'est à ce problème particulier que la collectivité doit s'attaquer, et lorsqu'il est quantifié, il est plus facile de percevoir les changements et les améliorations sur la durée.

L'attitude vis-à-vis du problème du travail des enfants

Les attitudes jouent un rôle important dans l'existence du travail des enfants. Il faut donc connaître les attitudes des différents groupes à l'égard du travail des enfants. Ces groupes sont les suivants:

- ✓ parents;
- ✓ employeurs;
- ✓ membres des syndicats;
- ✓ enseignants;
- ✓ gouvernement;
- ✓ société dans son ensemble.

Les raisons pour lesquelles les enfants travaillent

Les attitudes de la collectivité peuvent favoriser le travail des enfants, mais elles ne sont pas le seul facteur à prendre en considération. Il faut découvrir les raisons spécifiques pour lesquelles les enfants travaillent. Cela permettra de savoir quel problème doit être résolu.



Photo: BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants

La législation

Il faut déterminer les lois qui ont une incidence sur le travail des enfants ou le régissent .

- ✓ Trouvez la législation existante sur le travail des enfants, au niveau local et national.
- ✓ Trouvez la législation existante sur l'éducation et l'assiduité scolaire.
- ✓ Obtenez des copies des politiques nationales sur le travail des enfants.
- ✓ Trouvez les instruments internationaux qui traitent du travail des enfants.
- ✓ Déterminez les instruments internationaux qui ont été ratifiés par votre pays.

Les actions déjà entreprises pour lutter contre le travail des enfants

Pour planifier des activités et des stratégies de lutte contre le travail des enfants, il est utile de déterminer les actions qui ont déjà été entreprises et de connaître les résultats qu'elles ont produits. Comme pour les activités gouvernementales, il est possible de s'adresser à l'ACTRAV et à l'IPEC du BIT, à l'UNICEF, aux organismes de développement de divers pays et aux ONG nationales et internationales qui s'occupent des enfants qui travaillent. Il faut tenir compte de l'expérience acquise dans le cadre de ces activités antérieures lorsqu'on planifie des activités et des stratégies syndicales afin d'éviter les erreurs commises et tirer parti des stratégies qui ont donné les résultats escomptés.

L'existence de ressources humaines et financières pour s'attaquer au problème du travail des enfants

Il n'est pas nécessaire que les activités de lutte contre le problème du travail des enfants soient très onéreuses. Cela dit, il faut vous assurer que vous disposez des personnes et des fonds pour mettre en oeuvre votre activité. Il faut se poser certaines questions, notamment les suivantes:

- ✓ Votre syndicat a-t-il le personnel nécessaire pour mettre en oeuvre l'activité en question?
- ✓ Dans la négative, avez-vous besoin de recruter des militants pour vous aider? Ou bien avez-vous besoin de collaborer avec d'autres partenaires? Si oui, avec qui?
- ✓ Le syndicat dispose-t-il de toutes les ressources dont il a besoin pour s'attaquer au problème?
- ✓ Faut-il des ressources supplémentaires? Si oui, où peut-on les trouver?

Comment rassembler des informations

Les informations peuvent être recherchées à différents niveaux et auprès de différentes sources en employant différentes méthodes. Il faut donc déterminer les méthodes les plus appropriées pour obtenir ce qu'on a besoin de savoir.

Enquêter sur les données de fait

Lorsqu'un syndicat fait une enquête sur le travail des enfants, il cherche à établir les faits, à rassembler les informations existantes, et, d'une manière générale, à élaborer sa documentation sur le problème du travail des enfants pour pouvoir disposer d'une banque de données sur laquelle fonder ses actions.

Identification des sources d'information

La première étape consiste à déterminer s'il existe des informations disponibles sur la situation générale dans le pays ou dans la zone ou la région particulière dans laquelle le syndicat envisage de travailler. Obtenir des informations sur la situation générale donne au syndicat un contexte de travail, l'aide à déterminer ce sur quoi il reste à rassembler de la documentation ainsi qu'à se familiariser avec les institutions ou organisations qui peuvent lui être utiles pour son futur exercice de recueil de renseignements.

Utilisation des structures syndicales

Le syndicat peut demander aux travailleurs au niveau local de faire part de leurs observations et de leur expérience personnelle sur le travail des enfants et adresser un rapport aux structures syndicales afin d'élaborer un corpus de données factuelles permettant d'identifier les zones où le travail des enfants est prévalent. Le syndicat peut aussi rassembler de la documentation visuelle sous la forme de photographies et d'enregistrements vidéo. Ces outils, joints aux histoires personnelles des travailleurs-enfants, peuvent être très efficaces pour déclencher une mobilisation générale.

Études qualitatives

Les syndicats peuvent mener des enquêtes de petite envergure seuls ou en collaboration avec des ONG ou des chercheurs locaux. Lorsque les militants syndicaux travaillent avec des chercheurs professionnels, les deux parties peuvent en bénéficier. Le syndicaliste est formé aux méthodes de recherche et le chercheur obtient l'accès à un plus grand nombre de lieux de travail. On trouvera ci-après deux exemples: une enquête menée par la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC), et une étude effectuée par le Centre syndical yéménite en collaboration avec un institut de recherche.

Enquête de la FITTHC

Photo F. Moleres



Dans le cadre de ses activités de mobilisation contre le travail des enfants, la FITTHC a mené une enquête sur la santé et la sécurité des enfants travaillant dans le secteur des textiles, des vêtements et du cuir. Le programme de ces travaux a été établi en collaboration avec le projet du BIT/ACTRAV “Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants” (INT/96/M06/NOR).

La FITTHC a commencé par enquêter sur les conditions du travail des enfants au Bangladesh, en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en Thaïlande, avec l'appui du BIT.

Le questionnaire qui avait été élaboré avait trait en particulier aux aspects liés aux conditions de travail des enfants et à leur santé et sécurité. L'enquête a porté sur un total de 537 enfants (120 dans trois régions de l'Inde, 186 dans différentes parties du Bangladesh, 78 aux Philippines, 120 au Pakistan et 33 dans neuf régions de la Thaïlande). Les réponses recueillies étaient très simples et directes. Elles ont fourni des informations utiles telles que l'assiduité scolaire, les horaires de travail, les maladies et les accidents, des descriptions d'environnements de travail dangereux, le harcèlement de la part des travailleurs adultes, le travail à la maison, les tâches répétitives, des problèmes propres au secteur des textiles, des vêtements et du cuir, et ce que les enfants eux-mêmes pensaient de leur travail.

L'enquête comportait de grandes variations en termes du nombre d'enfants interrogés, et ne se voulait pas une enquête véritablement “scientifique”. Elle a révélé certains des dangers professionnels auxquels étaient exposés les enfants travaillant dans ce secteur. À la suite de l'enquête, la FITTHC a rédigé un rapport fondé sur les constatations établies.

La FITTHC prévoit d'éditer un manuel comme produit final. Elle utilisera les informations contenues dans l'enquête et le rapport, de même que d'autres sources, pour fournir aux membres actifs des organismes affiliés à la FITTHC un outil à utiliser dans le cadre de la campagne contre le travail des enfants.

Yémen, une étude de cas

Photo: BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Cet exemple offre un bref aperçu de la conception d'une étude sur le travail des enfants menée au Yémen et commanditée par l'ACTRAV. Elle avait pour objet d'examiner comment les enfants exercent diverses formes de travail au Yémen. L'étude a été conçue pour prendre en compte des facteurs comme l'assiduité scolaire, la socialisation, le développement personnel et la santé générale.

La structure de l'étude et certains des facteurs pris en compte comportaient les éléments suivants:

- ✓ Premièrement, des discussions de groupe ("groupes de réflexion") ont été tenues aux fins d'établir une liste des secteurs économiques qu'il fallait examiner en ce qui concerne le travail des enfants.
- ✓ Deuxièmement, les mêmes groupes de réflexion ont aidé à déterminer les critères de sélection des enfants à interroger pour que l'étude couvre les types de travail pertinents.
- ✓ Troisièmement, pour chaque cas, un jeu d'interviews a été conçu dans le but d'obtenir des opinions et des informations auprès des enfants eux-mêmes, de leurs parents, et éventuellement de leurs employeurs et professeurs (ou anciens professeurs). Le travailleur-enfant serait interrogé en premier, avant les interviews des autres groupes en relation avec lui.
- ✓ Les personnes chargées de poser les questions ont d'abord pris part à un débat approfondi sur ce qu'est le travail des enfants et sur ce qu'il n'est pas, en se référant à la Convention n°138 de l'OIT. Elles ont également été formées à l'utilisation du questionnaire.
- ✓ Les syndicats ont choisi, pour faire les interviews, des personnes connues et bénéficiant d'une certaine confiance au niveau local. On a fait appel à des femmes pour questionner les petites filles et leurs mères.
- ✓ Les enquêteurs ont pris le temps d'expliquer les questions à plusieurs reprises afin d'obtenir des réponses les plus précises possibles.



- ✓ Comme les gens sont habituellement peu enclins à fournir des chiffres sur le revenu familial, les enquêteurs disposaient d'une question de repli: ils demandaient au chef de famille de comparer ce revenu avec le revenu moyen dans la région.
- ✓ Les interviews se sont déroulées durant les heures d'école et l'après-midi, ce qui permettait d'inclure les enfants qui vont à l'école, mais qui travaillent ensuite.
- ✓ Les secteurs ont été déterminés avant le domaine de travail. Les enquêteurs choisissaient l'enfant une fois qu'ils étaient sur le terrain dans le but d'identifier et d'interviewer ceux qu'ils estimaient capables de répondre de la manière la plus appropriée.
- ✓ La seule condition nécessaire pour sélectionner un enfant pour une interview était qu'il travaille. Aucun autre critère n'a été donné. Le but était de sélectionner des types de travail des enfants qui, dans le cadre d'enquêtes plus classiques, ne sont pas toujours pris en compte.



Paramètres importants aux fins de l'analyse

Quelle que soit la méthode employée pour rassembler des informations, il importe de veiller à ce que certains paramètres soient inclus aux fins de l'analyse, de façon à savoir ce qu'il faut changer et donc pouvoir élaborer une stratégie appropriée. Ces paramètres sont les suivants:

- ✓ Existe-t-il des établissements scolaires? Sont-ils adéquats? Quel est le coût de l'écolage?
- ✓ Quels sont en moyenne le revenu de l'enfant et sa contribution à la famille?
- ✓ Y a-t-il du chômage parmi les adultes dans la région? Ou bien les travailleurs adultes sont-ils sous-employés?
- ✓ Quel est le rôle des femmes? Ont-elles accès au marché du travail? Dans l'affirmative, ce facteur a-t-il une incidence sur le fait que l'enfant travaille ou non?

4

Photo: BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Photo Tor Monsen/BIT info, Norvège

Recherche

Le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) a été établi dans le cadre du BIT pour améliorer la base de renseignements et les méthodes de rassemblement des données sur le travail des enfants. Le SIMPOC a été lancé en 1998 en tant que programme interdépartemental, administré par l'IPEC avec l'assistance technique du Bureau de statistique du BIT, pour aider les pays membres à établir les instruments suivants:

- ✓ un programme de recueil et d'utilisation de données quantitatives et qualitatives sur l'envergure, la répartition, les caractéristiques, les causes et les conséquences du travail des enfants;
- ✓ une base pour l'analyse des données relatives au travail des enfants qui serait utilisée pour planifier, formuler et mettre en oeuvre des interventions, surveiller leur mise en oeuvre et évaluer l'impact des politiques et des programmes;
- ✓ une base de données sur le travail des enfants consistant en informations sur les institutions et organisations actives dans ce domaine, sur les projets et programmes concernant le travail des enfants, sur les actions entreprises au niveau des entreprises, et sur les législations et indicateurs nationaux; ainsi que
- ✓ des données pouvant être comparées d'un pays à l'autre.

Dans de nombreux pays où l'IPEC travaille, le SIMPOC collabore avec les services nationaux de la statistique et les ministères du travail pour élaborer des méthodes de rassemblement des données et, grâce à cela, des statistiques correctes sur le travail des enfants. Si le SIMPOC a été actif dans votre pays, il se peut qu'il existe une enquête nationale.

Méthodes

Le SIMPOC emploie trois méthodes pour obtenir des données sur le travail des enfants, à savoir, les enquêtes nationales sur le travail des enfants, la méthode de l'évaluation rapide et les enquêtes de référence. L'enquête nationale sur le travail des enfants est utilisée pour déterminer la situation générale dans le pays, tandis que la méthode de l'évaluation rapide et les enquêtes de référence sont des études plus ciblées à utiliser dans les zones où le travail des enfants est concentré.

Enquêtes nationales sur le travail des enfants

Les enquêtes nationales sur le travail des enfants sont des enquêtes qui portent sur tout le pays et qui ont pour objet de fournir des informations sur les enfants âgés de 5 à 17 ans. L'enquête porte sur les foyers pour la principale raison que la décision sur le point de savoir si un enfant va travailler ou fréquenter l'école, ou bien les deux, a des rapports étroits avec la composition et la situation du foyer où il vit. Les informations recueillies incluent, entre autres, les éléments suivants:

- ✓ Les caractéristiques démographiques, sociales et économiques, par exemple, le niveau d'éducation et de formation, les effectifs et la présence, l'emploi, le niveau de compétence, les heures de travail, les salaires et les autres conditions d'emploi et de vie, les questions relatives à la santé et la sécurité, ainsi que les risques encourus au travail.
- ✓ Les caractéristiques des secteurs dans lesquels les enfants travaillent; secteur public ou privé. Les établissements du secteur public sont de nature formelle, ceux du secteur privé sont soit informels, soit formels.
- ✓ Où et depuis combien de temps les enfants travaillent; les facteurs qui conduisent les enfants à travailler ou incitent les familles à mettre leurs enfants au travail; les opinions des différents groupes concernés, par exemple, les parents, les tuteurs, les enfants et les employeurs, sur le travail des enfants.

Méthode d'évaluation rapide

La méthode d'évaluation rapide est employée pour rassembler des informations d'une manière rapide et simplifiée dans des zones géographiques peu étendues et clairement définies (par exemple, petites collectivités, villes et villages). Les informations recueillies concernent la situation des enfants au travail et dans la vie. Cette méthode utilise un certain nombre d'outils, notamment:

- ✓ Utilisation des informations existantes (constatations faites dans le cadre d'enquêtes, rapports, études de cas).
- ✓ Interviews structurées et approfondies d'individus choisis en raison de leur connaissance des activités économiques des enfants.
- ✓ Établissement de correspondances: schémas des zones étudiées qui font apparaître les principales caractéristiques physiques de la zone et indiquent l'âge, le sexe et l'emploi des travailleurs-enfants tels qu'on les a observés sur chaque emplacement dans la zone.
- ✓ Observation directe: observation systématique des travailleurs-enfants pour obtenir des informations sur leurs activités, les conditions de travail, et comptage des enfants dans chaque secteur.
- ✓ Interviews individuelles d'enfants: afin de connaître l'opinion des enfants sur le travail et l'école, la nature exacte de leur travail, des détails sur les salaires, les horaires et les expériences professionnelles.
- ✓ Interviews de groupe: discussions approfondies avec un groupe d'adultes ou d'enfants.
- ✓ Questionnaires semi-structurés.

Cette méthode est généralement employée dans les zones dont on soupçonne, ou bien on sait, qu'elles renferment des concentrations substantielles d'enfants ayant des activités professionnelles difficiles à identifier et à quantifier. Ces informations rassemblées à l'aide de la méthode d'évaluation rapide sont utiles pour des actions de sensibilisation, pour établir des programmes, planifier et conduire des recherches approfondies, et pour compléter des enquêtes nationales, qui ne couvrent pas les activités illégales ou immorales.

Le SIMPOC a utilisé cette méthode pour étudier des types particuliers des pires formes de travail des enfants, comme le travail des enfants dans certains domaines de l'agriculture commerciale, les enfants qui travaillent comme employés de maison, la pêche dangereuse, le travail dans les mines, certains petits ateliers en environnement urbain, les enfants soldats, les enfants en servitude et la traite des enfants.

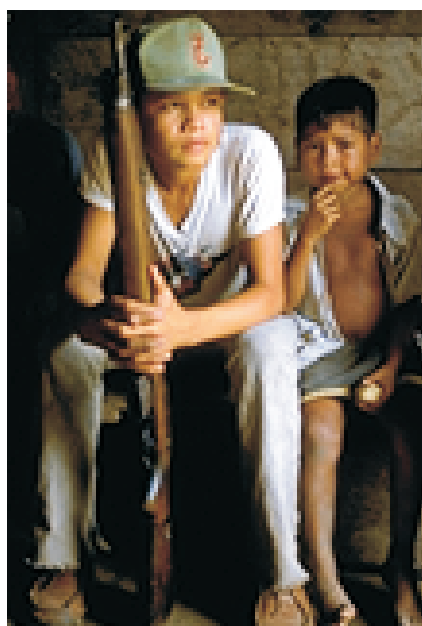


Photo G. Palazzo

Les enquêtes de référence

Les enquêtes de référence sont employées pour identifier des groupes cibles et établir les renseignements permettant de surveiller et d'évaluer les interventions dans le cadre de projets. Les travaux réalisés dans ces enquêtes sont notamment les suivants:

- Identifier et répertorier les groupes cibles (généralement les lieux de travail où la main-d'oeuvre comprend, ou bien on soupçonne qu'elle comprend, des enfants).
- Établir des correspondances entre les lieux de travail visés par l'enquête faisant apparaître leurs principales caractéristiques physiques et implantations, et les lieux où se trouvent les travailleurs-enfants.
- Sélectionner les lieux de travail qui seront visés par l'enquête. Si la liste établie en a) est courte, tous les lieux de travail qui y figurent peuvent être visés. Sinon, il convient de déterminer un échantillon en fonction de b) et des principaux objectifs du programme.
- Établir la version définitive des questionnaires et du manuel des enquêteurs en fonction de la situation au niveau national et rassemblement, analyse et publication des résultats.



Statistics on Child Labour

Table-1
Economically Active Child Population in the South Asian Countries

Country	Age Group	All Children			Male			Female		
		Active population	Activity Rate	Total Population	Active Population	Activity Rate	Total Population	Active Population	Activity Rate	
Bangladesh	10-14	56,677,000	33.3	9,064,000	3,430,000	37.8	7,992,000	2,247,000	28.1	
India	5-14	11,285,349	5.4	109,365,794	6,189,834	5.7	100,619,836	5,095,515	5.1	
Indonesia	10-14	1,922,810	8.0	12,162,317	1,130,221	9.3	11,790,943	792,589	6.7	
Nepal	10-14	531,835	22.9	1,209,803	218,979	18.1	1,117,483	312,856	28.0	
Pakistan	10-14	1,906,000	11.6	8,866,000	1,467,000	16.5	7,633,000	439,000	5.8	
Sri Lanka	10-14	28,615	1.8	831,348	18,628	2.2	802,989	9,987	1.2	

Table-2
Child Labour in India

Industry	Location	Total Workers	Child Workers	Percentage of Child Workers to Total Workers
Slate pencil	Mandsaur, Madhya Pradesh	12,000	1000	8.3
Slate	Markapur, Andhra Pradesh	15,000	app. 3750	25
Diamond-cutting	Surat, Gujarat	1,00,000	15,000	15
Agate-cutting	Cambay, Gujarat	30,000	not known	—
Gem Polishing	Jaipur, Rajasthan	60,000	13,600	22.6
Powerloom	Bhiwandi, Maharashtra	3,00,000	15,000	5
Cotton hosiery	Tiruppur, Tamil Nadu	30,000	8,000	33.3
Carpet weaving	Mirzapur-Bhadohi, Uttar Pradesh	2,00,000	1,50,000	75
Carpet weaving	Jammu & Kashmir	app. 4,00,000	1,00,000	25
Carpet weaving	Rajasthan	30,000	12,000	40
Lock-making	Aligarh, Uttar Pradesh	80,000	7,000	8.7
	Uttar Pradesh	90,000	10,000	11.1
Pottery	Khurja, Uttar Pradesh	20,000	5,000	25
Brass Ware	Moradabad, Uttar Pradesh	1,50,000	40,000	20.6
	Uttar Pradesh	—	45,000	30.0
Match	Sivakasi, Tamil Nadu	not known	45,000	—
	Tamil Nadu	—	—	—

Contd. . .

Contd. . .

Ce que les syndicats peuvent faire des informations sur le travail des enfants

Les informations recueillies peuvent servir de base pour planifier et mettre en oeuvre différentes stratégies de lutte contre le travail des enfants, entre autres:

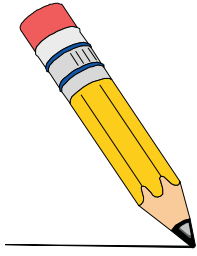
- ✓ élaborer des politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants;
- ✓ informer les membres des syndicats dans le cadre de campagnes de sensibilisation sur le travail des enfants;
- ✓ mobiliser les membres et organiser des réseaux avec d'autres acteurs du mouvement syndical et d'autres groupes pertinents;
- ✓ élaborer des modèles de conventions avec les employeurs sur une base sectorielle et incorporer la prohibition du travail des enfants dans les conventions collectives au niveau local;
- ✓ approcher les employeurs pour entreprendre une action conjointe contre le travail des enfants;
- ✓ appuyer la ratification et la mise en oeuvre de normes internationales pour lutter contre le travail des enfants, et approcher le gouvernement et d'autres autorités afin d'améliorer et de faire respecter la législation nationale;
- ✓ faire rapport sur les sévices infligés aux enfants aux autorités nationales ou locales compétentes;
- ✓ contribuer aux rapports et aux plaintes adressés au BIT au niveau national, ou aux rapports adressés à la Commission des droits de l'enfant de l'ONU;
- ✓ utiliser les informations en tant qu'études de cas pour la formation des travailleurs.

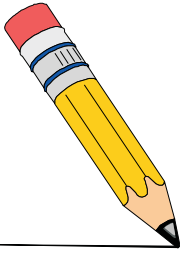


Sujets de discussion

- 1** De quelles informations sur le travail des enfants votre syndicat a-t-il besoin pour pouvoir élaborer des plans d'action efficaces pour lutter contre le travail des enfants?
- 2** Après discussion, dressez une liste des dispositions que vous prendriez pour:
 - ◆ trouver les informations disponibles sur le travail des enfants, et
 - ◆ donner des détails sur la situation dans une zone locale où le travail des enfants existe.

Expliquez pourquoi vous avez sélectionné ces dispositions.
- 3** Rédigez un questionnaire qui pourrait être utilisé par votre syndicat pour rassembler des informations sur la situation du travail des enfants au niveau local.
- 4** Examinez la liste des paramètres et analysez les raisons pour lesquelles vous estimez qu'il serait important pour le syndicat de disposer de ces informations lorsqu'il détermine des actions visant à soustraire les enfants des lieux de travail.
- 5** Examinez les actions syndicales possibles répertoriées. Pouvez-vous penser à d'autres activités que les syndicats pourraient entreprendre? Dressez une liste et indiquez pourquoi vous les considérez comme des actions syndicales pertinentes.

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.